

Compte-rendu conseil municipal du 27 janvier 2012

Présents : Christiane COLAS, Martial LOISY, Jacques SASSOT, Marie-Claude FELIX, Jean-Luc FROMONT, Florian VIALAR, Hervé COLAS, Martine MATHY, Marie-Claude MIGNOT, Christophe GRUEL, Gilles TABOULOT, Pierre CHAPUY, Didier FAUSSURIER.

Excusé : Laure PERREAL

Absente : Lydie LOUIS

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 16 décembre 2011 et passe à l'ordre du jour.

1) Débat d'orientations budgétaires

Le conseil municipal de février sera consacré aux subventions aux associations ainsi qu'au budget assainissement. Celui de mars permettra d'élaborer le budget général.

- Report des dépenses d'investissement 2011 sur 2012 :

Certaines dépenses d'investissement, non réalisées ou non payées sur 2011 se reporteront sur le budget 2012.

- Busage fossé et remblai : 2098.98€
- Poteaux incendie Montburon : 2956.20
- Cureuse de fossés : 6745.44€
- Cuve à fuel des services techniques : 1157.73
- Réfection du toit du bâtiment EST de la mairie : 21919.31
- Porte coupe-feu et volets des archives : 1646.08€

- Prévision d'actions 2012 :

Les conseillers listent les besoins qui pourraient donner lieu à dépenses d'investissement en 2012.

- Mise aux normes des sanitaires de la salle des fêtes : travaux planifiés en mars avril
- Traitement des archives par le CDG en février-mars pour la 1ère tranche (Montant total des 2 tranches : 8500€)
- Achat d'un nouveau tracteur : choix du fournisseur fin février (MAPA)
- Réaménagement du Logis Neuf
- Révisions simplifiées du PLU (Logis Neuf et ZAC Cornaton...)
- Délégation de service public de l'assainissement collectif
- Étude, voir travaux de réhabilitation énergétique de la salle des fêtes
- Crépis sur 2 murs restants de la cour d'école
- Toit du préau de l'ancienne école
- ...

Il est prévu que la commission bâtiment se réunisse prochainement afin de faire le point des travaux nécessaires.

2) L'assainissement collectif

La commission « Marché À Procédure Adaptée » pour la désignation de l'assistance conseil à maîtrise d'ouvrage s'est réunie le 30 décembre 2011 afin de procéder au jugement des offres. La proposition de l'entreprise Eau + 01 de Bourg a été retenue pour un montant de 4900,00€ HT.

Le conseil entérine la constitution d'une commission spécifique pour la procédure de délégation de service public : elle est composée de Christiane Colas, Hervé Colas, Pierre Chapuy et Jacques Sassot. Les suppléants sont Marie Claude Mignot, Marie Claude Félix et Gilles Taboulot.

Les prochaines échéances sont :

- 24/02 lancement de la procédure d'appel d'offre
- 13/03 commission DSP
- 26/03 ouverture des plis par la commission DSP
- 2/04 analyse des offres par la commission DSP

3) Création d'une régie de recettes

La commune n'étant pas dotée d'une régie de recettes, il n'est actuellement pas possible d'encaisser les paiements en numéraires tels que les droits de stationnement, les photocopies ou des dons. La création de cette régie de recette s'accompagne de la nomination d'un régisseur et d'un mandataire suppléant. Le conseil prend une délibération validant la création d'une régie de recettes et nomme Roselyne Magnin régisseur (avec indemnité de 110 €/an) et Marie-Claude Mignot mandataire suppléante. La création de la régie et la nomination du régisseur et de son suppléant sont soumises à l'accord préalable du Trésorier.

4) Convention de télétransmission des actes réglementaires

Les actes règlementaires (délibérations, décisions modificatives, conventions...) doivent faire l'objet d'une transmission en préfecture et d'un accusé réception du service du contrôle de légalité. Depuis 2006, cet envoi s'effectue par télétransmission après signature d'une convention avec la préfecture. Cette convention étant arrivée à échéance, le conseil municipal se prononce pour la poursuite de la télétransmission.

5) Convention avec le Conseil en Architecture et Urbanisme et Environnement de l'Ain

Le CAUE de l'Ain a pour missions le conseil, l'information, la sensibilisation et la formation sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. Les cotisations annuelles des communes adhérentes (100€) permettent l'intervention gratuite de l'architecte-conseiller pour une intervention ponctuelle pour un avis ou une expertise. En plus de la cotisation annuelle, le conseil municipal décide de bénéficier d'une assistance globale dans la définition de ses actions d'amélioration du cadre de vie, et donc approuve la signature d'une convention entre la commune et le CAUE pour une durée de 2 ans.

6) Actualisation du loyer de fermage

Après une baisse de l'indice national des fermages de 1.63% en 2010, l'indice a augmenté de 2.92% en 2011. Le conseil décide de maintenir le fermage annuel de Mr Gérard ANDRE au montant de 30€.

7) Point sur la révision simplifiée du PLU du quartier du Logis Neuf

Le commissaire enquêteur a été nommé par le Tribunal Administratif de Lyon, il s'agit de Mr Vital MATRAS. Les dates de l'enquête publique ont été fixées du vendredi 03 février au lundi 05 mars 2012. Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu à la mairie:

- Vendredi 03 février 2012 de 14 heures à 17 heures
- Samedi 18 février 2012 de 09 heures à 12 heures
- Lundi 20 février 2012 de 09 heures à 12 heures
- Lundi 05 mars 2012 de 14 heures à 17 heures

Sur le projet d'aménagement d'un nouveau carrefour routier, la commission PLU s'est réunie le jeudi 26/01 en présence du conseil général et du porteur de projet et son architecte. Plusieurs pistes ont été évoquées : rond point, tourne à gauche, feux tricolores... Après discussions, le conseil municipal donne sa faveur au projet de tourne à gauche borduré.

8) Questions et communications diverses

- Mme le Maire a reçu Olivier Garcia qui souhaite intégrer le CPI de Confrançon. Accord est donné.
- La commande d'un isoloir adapté aux personnes porteuses d'un handicap est discutée. Le conseil souhaite vérifier le caractère obligatoire de cet équipement avant de donner suite.
- Un questionnaire aux élus a été soumis par le Sénat afin de préparer les États généraux de la démocratie territoriale, il est disponible sur www.senat.fr
- Une visite du centre de tri postal de Bourg est proposée le 4 février pour les conseillers municipaux
- Les conscrits invitent les conseillers municipaux à la traditionnelle brioche le 18 février à 11h.
- La prochaine réunion du CCAS est fixée au 1^{er} février à 16h30.
- Martial Loisy informe le conseil que le syndicat Veyle Vivante proposera prochainement une modification de ses statuts pour permettre une évolution du calcul des cotisations des communes adhérentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.